



Le Briolins

Bulletin municipal de la vie Brioline • Automne 2016



Caresse de la brume matinale

Sommaire

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

■ Editorial	3
■ Compte administratif communale et assainissement 2015 - Budget 2016	4
■ Octobre Rose 2016	7
■ Les nouveautés de la commune	8
■ BRISFER	9
■ Neige et civisme	11
■ La vie des écoles	12
■ Voyage à Nemours et sa région	15
■ Les journées de la créativité artistique et du patrimoine	17
■ Soirée moules frites	18
■ Retour sur les BrioFolies	19
■ Les associations Loisirs sportifs Brières et Saint-Quentin	21
■ La « Roulotte à Fleurs »	22
■ Recensement de la population	23



Tous les jeunes filles et garçons doivent, entre la date de leur 16 ans et la fin du troisième mois suivant, se faire recenser à la mairie de leur domicile.

MAIRIE : 91150 BRIERES-LES-SCELLES

Téléphone : 01 64 94 11 08

Télécopie : 01 64 94 22 45

Directeur de la Publication :
Michel ROULAND

*Conseiller Chargé de l'Information
et de la Communication :*
Francis TEYCHINÉ

Maquette PAO & Impression :
MAGDAZ IMPRESSIONS
contact@magdaz.fr

Tirage : 500 exemplaires



La rentrée 2016 aura vu la prise en charge du périscolaire par la communauté d'agglomération, ainsi la pérennisation des Frimousses sera assurée, les familles ont la certitude d'avoir à leur disposition ce service que l'on peut considérer comme indispensable dans notre commune.

Je tiens à remercier les personnes qui, à l'époque, ont eu l'audace de lancer et de maintenir cette activité qui n'est pas toujours facile à diriger. La gestion leur a exigé de gros sacrifices personnels en temps et en dévouement, pour cela ils furent accompagnés par Pascaline et Julie qui, professionnellement, ont été irréprochables.

Les deux années à venir donneront la possibilité aux Briolines et Briolins de se retrouver lors de réunions publiques, nous sommes dans l'obligation de refaire notre PLU, nous devons prendre des décisions sur le futur de notre commune pour les quinze ans à venir. Nous sommes appelés à réfléchir sur notre volonté de développer Brières les Scellés, nous n'avons pas le droit à l'erreur.

Bien des Briolins, j'en fais partie, souhaitent que nous gardions notre côté petit village calme. Nous devons dans la mesure du possible protéger les zones sensibles, protéger la nature. Nous avons cette chance, où que nous habitons, d'être à moins de cinq minutes de promenades dans les chemins des champs ou des bois avec le bonheur d'y rencontrer lapins, faisans et chevreuils.

Michel ROULAND

Le droit de vote est un droit fondamental pour lequel des générations de femmes et d'hommes se sont battus. Il est l'héritage d'un grand combat pour que chaque citoyen puisse avoir le choix, qu'il puisse exprimer ses opinions et ses convictions dans un bulletin qui a une valeur primordiale au sein de toute démocratie.

Selon l'article III de la Constitution, « *sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques* ».

Dès lors, les conditions pour voter sont les suivantes :

- Etre de nationalité française : le droit de vote demeure lié, en France, à la nationalité. Les ressortissants d'un État membre de l'Union européenne résidant en France ont toutefois droit de vote pour les élections municipales et européennes
- Etre âgé de 18 ans
- Jouir de ses droits civils et politiques
- Etre inscrit sur la liste électorale

L'inscription sur les listes électorales

Afin de pouvoir exercer votre droit de vote en 2017, vous devez vous faire inscrire sur les listes électorales de votre commune de résidence jusqu'au 31 décembre 2016 inclus.

Qui est concerné ?

Tous citoyens ayant changé de lieu de résidence.

Tous les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans avant le 1^{er} mars 2017, s'ils n'ont pas été contactés par la Mairie, pour les informer de leur inscription d'office sur la liste électorale.



Documents à fournir :

- Pièce justifiant de sa nationalité française, ainsi que de son identité (pasport ou carte nationale d'identité).
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

S'il s'agit du domicile de vos parents : attestation du parent (sur papier libre)

certifiant que vous habitez chez lui + un justificatif de domicile du parent.

Cette inscription vous ouvre le droit de vote sur la commune à compter du 1^{er} mars 2017.

Dates des prochaines élections :

Présidentielles : 1^{er} tour : 23 avril 2017
2^{ème} tour 7 mai 2017

Législatives : 1^{er} tour 11 juin 2017
2^{ème} tour 18 juin 2017

F. Teychiné

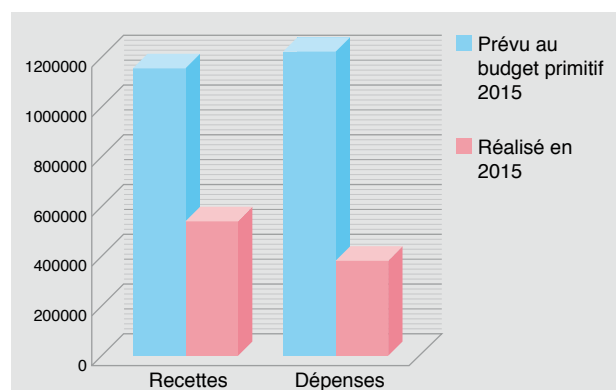
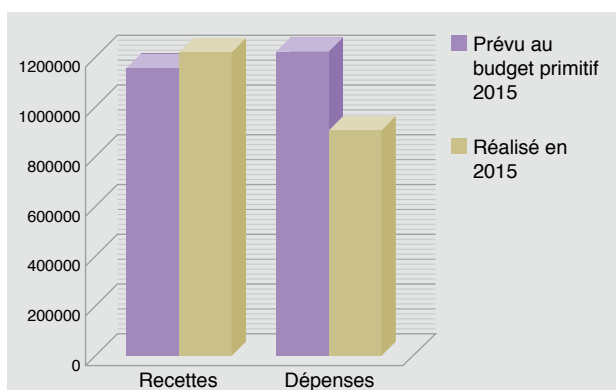


Compte administratif communale 2015

Le 12 avril 2016, Monsieur le Maire invite le conseil municipal à approuver le compte administratif 2015 et le budget 2016 proposé par la commission des finances.

	FONCTIONNEMENT	
	Recettes	Dépenses
Prévu au budget primitif 2015	1 123 575 €	1 194 303 €
Réalisé en 2015	1 188 528 €	877 951 €
Soit un excédent de		310 577 €
Plus l'excédent reporté 2014		70 728 €
Soit un excédent de		381 305 €

	INVESTISSEMENT	
	Recettes	Dépenses
Prévu au budget primitif 2015	1 123 575 €	1 194 303 €
Réalisé en 2015	512 460 €	353 987 €
Soit un déficit de		158 473 €
Plus l'excédent reporté 2014		34 707 €
Soit un excédent de		193 180 €



Quelques réalisations en 2015

- **Ecoles** : Achats : vidéoprojecteur, ordinateur portable, mobilier, 2 tableaux numériques (toutes les classes sont maintenant équipées de ces tableaux). Financement des sorties et du transport des classes « CE1-CM1-CM2 »
- **Mairie et locaux techniques** : numérisation des actes d'état civil, achats : souffleur, tronçonneuse, tracteur, véhicule Renault Master
- **Travaux** : Installation portique et signalisation, plate-forme benne à végétaux, parking rue du Petit Brières.
- **Achat de terrains** pour préserver l'intégrité des constructions existantes ou éviter les décharges sauvages.

Affectation des résultats



Report Investissement sur BP 2016 (Dépenses) : - 294 400,00 €
 Montants reportés qui permettent de payer en investissement avant le vote du BP
 Excédent Investissement CA 2015 (Recettes) : 193 179,93 €

Résultat : -101 220,07 €
 A prendre sur la section Fonctionnement
 Excédent de Fonctionnement CA 2015 : 381 304,95 €
 Besoin de la section Investissement : -101 220,07 €

Résultat : 280 084,88 €
 A affecter en Fonctionnement et Investissement

Investissement
 101 220,07 €
 200 000,88 €
301 220,95 €

Fonctionnement
80 084,00 €



Taxe foncière : pourquoi elle augmente ?

En recevant votre taxe foncière, vous allez constater une hausse du taux départemental de taxe foncière. Le Conseil départemental a été obligé d'augmenter cette taxe pour redresser ses comptes. Plusieurs explications justifient cette décision difficile.

D'abord, comme toutes les collectivités territoriales, le Département doit faire face à une baisse considérable des dotations de l'Etat. Il a ainsi perdu 184 millions d'euros sur 4 ans. Parallèlement, ses dépenses sociales obligatoires ne cessent d'augmenter (RSA, aides personnes âgées, personnes handicapées, etc.). Le reste à charge pour le Département est passé de 90 millions en 2013 à 130 en 2015. Il convient de rappeler que ces dépenses obligatoires représentent plus de 90 % du budget départemental.



Dans ce contexte national très défavorable, la situation essonnienne est aggravée par la dette que la précédente majorité a multipliée par 5. Elle atteint désormais un milliard d'euros !



Un audit indépendant a révélé en outre l'existence de 108 millions d'euros de factures impayées ! Cette somme est due, pour l'essentiel, à des établissements qui accueillent des personnes âgées et handicapées. Après avoir porté plainte pour ces dysfonctionnements budgétaires, le Département a commencé à rembourser mais cela va prendre plusieurs années.

108 millions d'euros
factures impayées
notamment dans le
domaine social



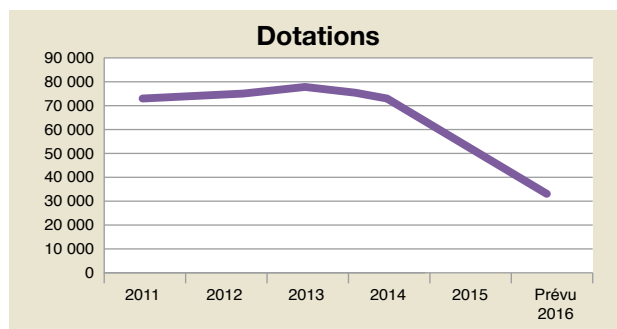
C'est donc en dernier recours, et après avoir mis en œuvre toutes les pistes d'économies possibles (plus de 60 M en deux ans), que le Conseil départemental a été contraint d'actionner le levier fiscal, celui de la taxe foncière étant le seul que la loi met à sa disposition.

A 16,37 % en 2016, le taux de taxe sur le foncier bâti reste toutefois en Essonne l'un des plus faibles de la Grande Couronne, contre 18 % en Seine-et-Marne et 17,18 % dans le Val d'Oise qui ont également été contraint d'augmenter cet impôt.

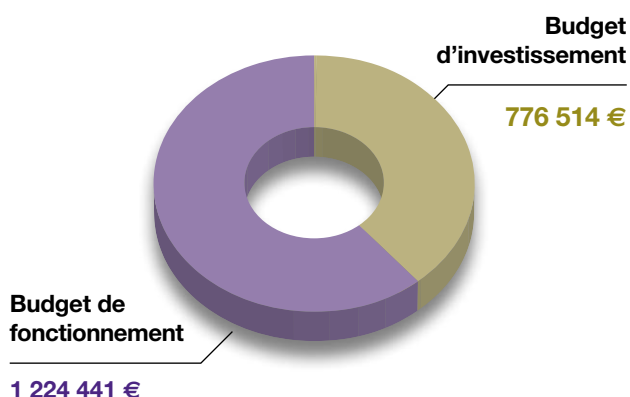
Le Département va pouvoir poursuivre sa mission d'aide aux plus fragiles, de rénovation des collèges, d'entretien des routes, de financement des pompiers... En d'autres termes, la hausse d'impôts va sauver le service public départemental, et permettre au Conseil départemental d'améliorer votre quotidien et de préparer l'avenir de l'Essonne.

Taux pour notre commune		
	Taux 2015	Taux 2016
Taxe d'habitation	4,59 %	4,68 %
Foncier bâti	15,34 %	15,34 %
Foncier non bâti	38,92 %	38,92 %

La commission a proposé une augmentation de 2% uniquement sur la taxe d'habitation qui passe de 4,59% à 4,68% car chaque année les dotations de l'état baissent (voir ci-dessous).



Budget primitif 2016

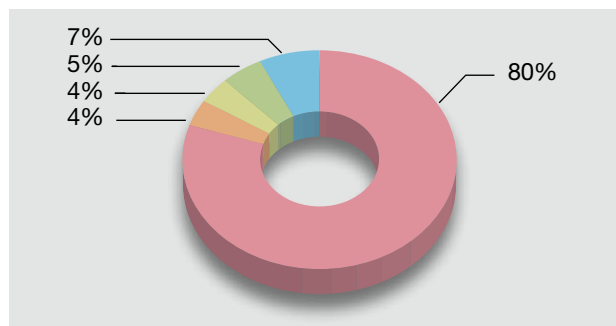




FONCTIONNEMENT

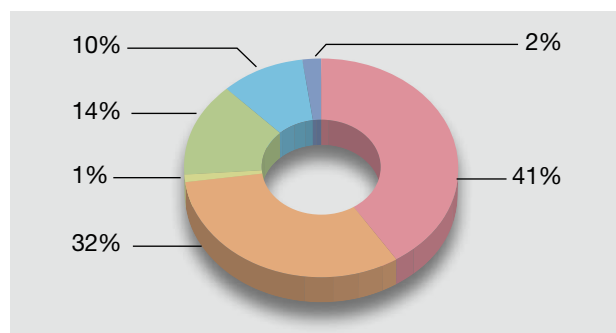
Recettes de fonctionnement

Impôts et taxes	979 048 €
Dotations, subventions	51 207 €
Autres produits	51 002 €
Produits de gestion courante	62 600 €
Atténuation de charges	500 €
Montant prévisionnel	1 144 357 €
Excédent antérieur reporté	80 084 €
Recettes	1 224 441 €



Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	504 000 €
Charges de personnel et frais ass.	391 200 €
Atténuation de produits (Fonds solid.)	12 000 €
Virement à la section d'investissem.	167 500 €
Opérations d'ordre de transfert	3 614 €
Autres charges de gestion courante	125 760 €
Charges financières	19 295 €
Charges exceptionnelles	1 072 €
Dépenses	1 224 441 €



INVESTISSEMENT

	Report 2015	Budget 2016	Crédits ouverts
Opérations Financières		79 414 €	79 414 €
Acquisitions diverses de matériel, outil, mobilier	11 600 €	66 500 €	78 100 €
Réfection école	2 600 €	41 200 €	43 800 €
Rénovation et réaménagement de la mairie	11 200 €	7 000 €	18 200 €
Enfouissement des réseaux aériens	100 €		100 €
Aménagement du parc de loisirs	56 700 €	91 000 €	147 700 €
Autres travaux communaux	32 200 €	35 000 €	67 200 €
Aménagement DESCROIX	128 000 €	148 000 €	276 000 €
Aménagement de voirie	52 000 €	14 000 €	66 000 €
Total	294 400 €	482 114 €	776 514 €

Quelques exemples d'investissements en 2016

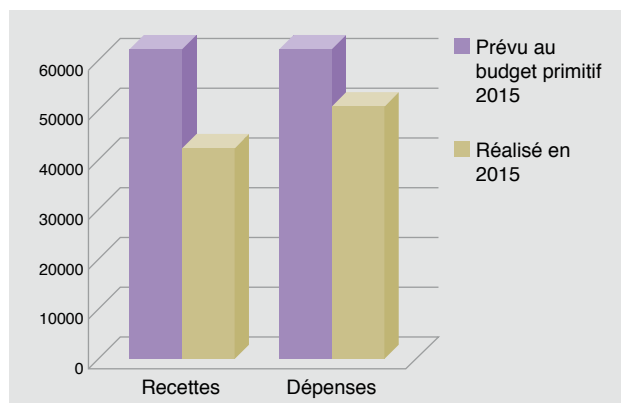
- Réaménagement de la cour de récréation de l'école élémentaire
- Aménagement du Parc de la Faisanderie (réseau assainissement, tout à l'égout, portes des sanitaires tennis, création chemin entre parc et voie douce)
- Isolation plafond du commerce multiservices
- Aménagement de bateaux pavés, Eco-Signalisation (marquage sur routes)
- Remplacement hydrant
- Achat godet tracteur

Compte administratif 2015 – Assainissement

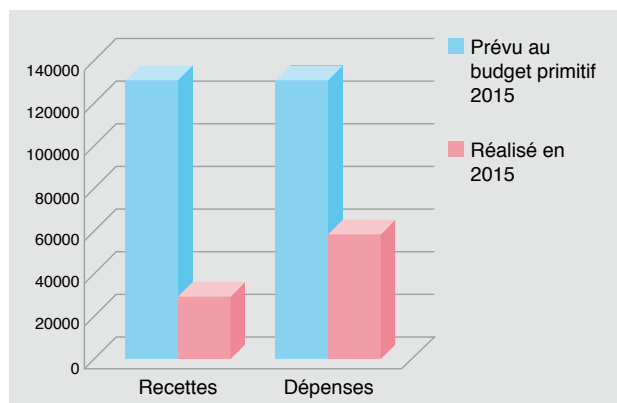
Finances



	FONCTIONNEMENT	
	Recettes	Dépenses
Prévu au budget primitif 2015	61 796 €	61 796 €
Réalisé en 2015	40 565 €	49 572 €
Soit un déficit de		- 9 007 €
Plus l'excédent reporté 2013		21 386 €
Affectation des Résultats		12 379 €



	INVESTISSEMENT	
	Recettes	Dépenses
Prévu au budget primitif 2015	126 977 €	126 977 €
Réalisé en 2015	26 660 €	55 500 €
Soit un excédent de		28 840 €
Plus l'excédent reporté 2013		59 681 €
Affectation des Résultats		30 841 €



Budget primitif 2016 - Assainissement

En 2016 un seul contrat d'entretien annuel de nos installations d'assainissement.

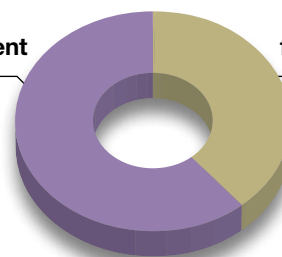
En attente des résultats du cabinet chargé de l'étude du schéma directeur d'assainissement pour la réalisation des travaux qui seront préconisés.

Budget
d'investissement

91 037 €
61%

Budget de
fonctionnement

58 632 €
39%



R. Conan

Octobre Rose 2016

Une mammographie peut sauver une vie

1 femme sur 8 sera concernée dans sa vie par le cancer du sein. Détecté à un stade précoce, le cancer du sein peut non seulement être guéri dans 9 cas sur 10 mais aussi être soigné par des traitements moins lourds. C'est pourquoi, aujourd'hui, le dépistage est une arme efficace contre ce cancer.

L'examen **pris en charge à 100 % par les caisses d'assurance maladie sans avance de frais**, comprend un examen clinique des seins et une mammographie.

Dans certains cas, votre médecin traitant ou votre gynécologue vous conseilleront d'autres modalités de surveillance, notamment si vous avez des antécédents familiaux de cancer du sein.

Pour être utile cette **mammographie doit être faite très régulièrement, tous les 2 ans**. Dans l'intervalle, n'hésitez pas à consulter sans tarder un médecin si vous remarquez des changements inhabituels au niveau de vos seins.

Pour plus de renseignements, **consultez le site internet de l'ADMC 91** à l'adresse suivante :

www.admc91.org

ou contactez-nous par téléphone au 01 64 90 52 12 ou par mail à : sein@admc91.org

Santé



L'ADMC 91 (Association pour le Dépistage des Maladies Cancéreuses de l'Essonne) invite tous les 2 ans par courrier les femmes de 50 à 74 ans, sans symptôme apparent ni facteur de risque particulier à réaliser une mammographie (radiographie des seins) de dépistage chez le radiologue de leur choix.



> Les nouveautés de la commune

Urbanisme

Des transferts de compétence se sont opérés depuis quelques mois. Nous devons nous adapter en permanence à ces changements qui impactent les activités et la charge de travail du personnel de la Mairie et des élus. Notre priorité est, et restera, d'être à votre écoute, à vos côtés pour vous guider dans l'établissement de divers dossiers souvent complexes.



Les principaux points à maîtriser sont :

- Le projet doit être coté dans les trois dimensions pour éviter un refus.
- La règle d'implantation par rapport aux limites séparatives doit être respectée sous peine de refus.
- On appelle calage l'implantation en altitude des niveaux de l'habitation.
- La hauteur des constructions est en général mesurée à partir du sol naturel avant travaux.
- Destination des surfaces à construire.

Nous vous présentons ici en quelques lignes le bilan du service de l'urbanisme de Brières.

L'instruction des autorisations d'urbanisme n'étant plus assurée par la direction départementale du territoire (DDT) mais par les collectivités locales, le service urbanisme de la mairie a procédé depuis juillet 2015 à l'instruction de 36 dossiers de demandes d'autorisation de travaux ou de permis de construire.

Le fait de ne plus transmettre les dossiers à la DDT et l'instruction des demandes par le service urbanisme de la mairie ont contribué à réduire considérablement les délais de réponse aux pétitionnaires.

QUELQUES CONSEILS :

L'obtention du permis de construire passe par la conception d'un projet respectant les règles d'urbanisme applicables au terrain où sera implantée la construction.

C'est la conjonction de la localisation du terrain choisi (zone) et de la réglementation (PLU) qui servira de référence pour l'obtention ou le refus du permis de construire par le service instructeur.



Travaux réalisés ou en cours dans la commune



● Groupe scolaire

L'espace de jeu, et plus particulièrement le bac à sable, jusqu'alors couvrait une surface importante et se transformait en piscine les jours de pluie, le rendant impraticable voire même dangereux pour nos enfants. Nous avons donc fait procéder à son remblaiement partiel, avec un drainage plus efficace.

De même, le portique pour la pratique de grimper à la corde a été supprimé et le bac de réception a été comblé et recouvert de bitume, offrant une surface de jeu plus importante.



F. Teychiné

● Salle du parc

Le chantier de raccordement au réseau de tout à l'égout est dans sa phase finale. La pose de nouvelles baies vitrées, ainsi que le doublage du plafond devraient intervenir en début de l'année 2017, ces travaux sont réalisés afin d'améliorer l'isolation thermique et également le confort acoustique dans la salle.



● Déplacement

Afin de rendre l'accès au parc de Brières plus facile et ce en toute sécurité, un chemin a été créé dans une parcelle de bois, propriété de la commune entre le chemin rural N°24 « du bout du Mont » et le chemin rural N°25 « des hauts Grenots ». **Cette voie est donc interdite à la circulation de tous véhicules à moteur.**



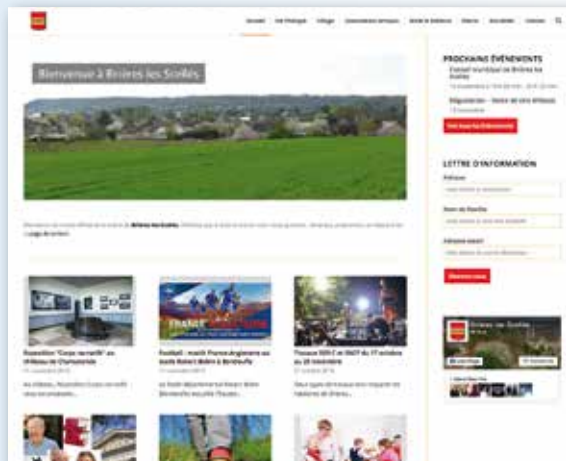
Afin d'éviter la vente à une société qui souhaitait y établir une zone de stockage de divers matériaux, la commune a fait valoir son droit de préemption sur une parcelle de terrain située en bordure de la voie douce. A l'issue de l'opération, ce terrain a été débroussaillé et nivelé.

Vie communale



Brières passe au numérique

Le site internet de Brières



La lettre d'information hebdomadaire



La page Facebook de Brières



H. Trousseau



(Brigade Sud Francilienne pour l'Enlèvement et le Recyclage)



Le nom de l'opération est parlant : BRISFER. Une nouvelle équipe de jeunes Briolines et Briolins a fait pendant quelques jours (du 16 au 19 août dernier), une démonstration de force aux côtés de leurs encadrants : Fabien et David. Alexandre, Calvin, Elvina, Guillaume, Lisa, Marina, Priscilla et Valentin ont œuvré tous ensemble au nettoyage de la lisière de la forêt.

Ils ont participé au ramassage de dépôts sauvages présents sur le territoire (principalement des gravats, des objets métalliques, des bouteilles, sacs plastiques, etc...) Tous étaient volontaires et ont fait preuve d'une grande motivation. Au départ, on se dit que ramasser des déchets n'est pas très valorisant mais on découvre, lors de la phase de sensibilisation, que l'on va réaliser une bonne action pour l'environnement, témoigne l'un de nos jeunes. « On apprend aussi à travailler en équipe et on se rend compte que la cohésion de groupe est nécessaire pour ce type de mission. J'ai vraiment pu mieux me rendre compte des conséquences que peuvent avoir sur l'environnement les déchets jetés dans la nature ».

A l'issue de cette mission, diplômes et chèques cadeaux sont remis à ces jeunes en présence de Xavier Dugoin, Président du Siredom, Michel Rouland, maire de notre commune, Sylvie Jouard, Conseillère municipale et Conseillère-déléguée du Siredom en charge du dossier BRISFER et Jean-Noël Cornillault, adjoint en charge de l'urbanisme.



Afin de protéger le travail accompli durant cette période par nos jeunes, nous devons à notre tour prendre des mesures pour limiter tout risque de récurrence de la part de personnes peu scrupuleuses. Aussi la Mairie a fait planter des poteaux interdisant l'accès au site.

S. Jouard





La joie des enfants, mais aussi un risque d'accident

En période hivernale des chutes de neige sont susceptibles de perturber notre vie de tous les jours, dans nos divers déplacements, que ce soit en voiture, mais également à pied. Même s'il est agréable de découvrir au petit matin son village ou son quartier recouvert d'un manteau blanc, n'oublions pas que cela comporte aussi des risques pouvant occasionner des accrochages de véhicules, voir des chutes entraînant des blessures graves. Aussi, afin de limiter ces risques, et pour permettre un déneigement maximal de la voie publique, quelques gestes simples faciliteront la vie de chacun, à savoir :



- Déneigement des trottoirs devant votre domicile : cette règle est simplement un acte de civisme, il convient de se reporter à l'article 1382 du Code civil qui régit l'ensemble des règles pouvant engager la responsabilité d'une personne.
- Déneigement des rues : les communes doivent prendre les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité de ses habitants. (Déneigement, sablage des rues).



Afin de permettre aux employés municipaux d'effectuer ce travail dans les meilleures conditions, et de manière efficace, nous vous demandons de bien vouloir veiller à respecter un stationnement unilatéral dans l'ensemble des rues de Brières.

F. Teychiné



Avis aux amateurs

Alors que notre équipe de jeunes de Brières et Morigny, lors de l'opération Brisefer organisée par le SIREDOM, a passé du temps au mois d'août à nettoyer un dépôt sauvage dans le chemin longeant la nouvelle déviation face à la fonderie Lory, des personnes peu scrupuleuses ont, à nouveau tenté de se débarrasser de gravats à quelques mètres de là.



INCIVILITÉ

En effet, le dimanche 25 septembre après-midi un individu est venu déposer des débris au beau milieu du chemin ! (il faut faire vite pour ne pas se faire prendre).

Un membre du conseil municipal qui passait par là au même moment a relevé le numéro du véhicule. Dès le lundi, une plainte était déposée auprès des services de Police. 24 heures plus tard, la personne était interpellée par le commissariat de police d'Etampes. Après son audition, il a été contraint de remettre le lieu en état. Une convocation lui a été remise afin de comparaître devant le Tribunal d'Etampes au mois de janvier 2017.

Monsieur le Maire

De la terre à l'assiette

Merci à tous les participants qui nous ont aidés à entretenir notre jardin de groupe scolaire, notamment pendant cet été. Les enfants ont ainsi pu retrouver un jardin riche en légumes et aromates. Ainsi, nous avons pu cueillir puis cuisiner nos trouvailles... Au menu : velouté de courgettes au kiri, velouté de citrouille, purée de potimarron, gâteau de citrouille, salade de tomate / persil / ciboulette, haricots violets cuits à la vapeur, purée de pommes de terre, salade cuite et carottes râpées. Un grand merci à nos parents cuistots qui sont aussi venus nous prêter main forte !



Un beau moment à la Faisanderie



Jeudi 30 juin 2016, après avoir subi la pluie interminable des mois passés, nous nous sommes rendus au parc de la Faisanderie à Brières afin de profiter du plein air et de son écosystème ! A l'arrivée au parc, la mairie nous avait réservé une surprise : la privatisation de quelques structures gonflables et le prêt de jeux en bois géants ! Les camarades des classes de CP/CE1 et de CE2/CM1 se sont joints à nous pour cette journée placée sous le signe du soleil et de la bonne humeur. Merci à nos accompagnateurs et particulièrement à la mairie et à Hervé et son équipe du Ludy Park !

Sortie à la Serre aux papillons

Vendredi 3 juin 2016, toute l'école maternelle s'est rendue à la Serre aux Papillons dans les Yvelines. Cette sortie de fin d'année fut l'occasion de mieux connaître ces habitants de nos jardins. De très belles espèces venues du monde entier sont venues virevolter autour de nous et parfois même se poser sur les plus chanceux. Les enfants de grande section ont également eu un atelier sur le jardin. Ils sont revenus avec des plantes que nous avons disposées dans notre jardin d'école et qui ont pour vocation d'attirer des papillons ! Merci à nos accompagnateurs ainsi qu'à la municipalité qui a financé le transport en bus.



Fête du groupe scolaire

Samedi 25 juin a eu lieu notre fête du groupe scolaire. Le matin, les familles des enfants ont pu assister à une représentation chorale et chorégraphique sur les thèmes de la solidarité et de nos rencontres lors des voyages « virtuels » de l'année. La fête s'est ensuite poursuivie avec tout le groupe scolaire par un barbecue et une kermesse. Cette année, la kermesse s'est enrichie de magnifiques jeux en bois géants qui ont fait le bonheur des petits et grands ! Un grand merci à monsieur et madame JOUARD qui ont gentiment prêté

leurs jeux et qui ont même assuré les réparations ! Merci également à la Mairie qui nous prête la salle des fêtes à cette occasion afin de vous offrir un spectacle dans des conditions réelles (scène, sons et lumières...) Une très belle journée ensoleillée ...





2015-2016 aura vu le groupe scolaire obtenir sa labellisation pour la 6^{ème} année consécutive. Le travail fait tout au long de l'année sur la thématique des énergies et la poursuite de nos nombreuses éco-activités (jardin, mare, tri des déchets...) est donc, une nouvelle fois, récompensé par ce label international !



Dans la foulée, l'école a reçu la visite du comité national Eco-Ecole et de ses partenaires ainsi que celle de quelques responsables locaux du Développement Durable et de la presse. Une après-midi où tous les élèves ont pu présenter le travail réalisé depuis 6 ans devant un public surpris et conquis.



C'est la rentrée

C'est sous un soleil radieux que nos petits écoliers ont retrouvé le chemin de l'école. Une année qui s'annonce riche en apprentissages et en découvertes avec la mise en place des nouveaux programmes pour l'école élémentaire et la poursuite de notre projet de groupe scolaire « Culture Commune et Communauté de Cultures » et



celle de notre éco-travail avec Éco-École sur le thème des déchets. Merci à tous les partenaires de l'école pour leur aide et leur bonne volonté ! Ensemble, nous poursuivons notre chemin vers un groupe scolaire plus apaisé et toujours riche de nombreux projets !

..... Matinée éco-citoyenne et semaine « hors l'école »

Par un beau samedi matin d'avril, les élèves ont pu présenter leurs réflexions, analyses et expérimentations dans l'exposition « Quelle Énergie ! » créée de toutes pièces pour les familles et tous ceux qui passaient par là... Une matinée interactive qui a remporté un franc succès et posé beaucoup de questions.



Cette matinée finalisait une semaine « hors l'école » pour les classes de CP-CE1 et de CE1-CE2 où les élèves ont pu bénéficier de nombreuses sorties pour étudier l'énergie sous différentes formes (l'eau à Etampes, le feu à la verrerie d'art de Soisy, le vent et le soleil à Orgères). Ils y ont également trouvé des réponses à leur questionnaire et ont conçu et réalisé nombre d'expériences !

Mais au fait... qu'est-ce donc qu'une semaine « hors l'école » ??? Et bien c'est un peu comme une classe transplantée avec toutes ses sorties, cette façon différente de vivre la classe et parce qu'on n'est pas dans l'école... Sauf que le soir, on rentre dormir à la maison !

Un grand merci à la municipalité pour le financement intégral de cette semaine.

Participation au concours départemental « Action pour la Planète ! »

Fin 2015, dans la dynamique de la COP 21 dont il partage les enjeux, le Conseil Départemental lançait son premier concours éco-citoyen « Action pour la Planète ! ». Faire découvrir le dynamisme des Essonnais en matière d'amélioration de l'environnement et du cadre de vie, de consommation responsable, de vivre ensemble, mettre en lumière et valoriser leurs actions concrètes et donner à d'autres l'envie d'agir, tels sont les moteurs de ce concours inédit.

Après une première phase de candidature mobilisant pas moins de 32 groupes d'Essonnais de tout âge et de toute l'Essonne, c'est un jury de partenaires qui a eu la difficile tâche de retenir, parmi des projets de grande qualité, les 12 initiatives éco-citoyennes qui allaient être proposées à un grand vote citoyen sur internet. Plus de 2600 internautes se sont alors mobilisés pour soutenir leur action éco-essonnienne préférée et ainsi départager les 12 candidats.



La remise des prix, présidée par Brigitte Vermillet, Vice-présidente au développement durable et à l'environnement, se déroulait à l'Hôtel du Département le 1^{er} juin dernier, lors d'une cérémonie qui réunissait lauréats, élus du territoire concernés par cette démarche et partenaires de l'Agenda 21 de l'Essonne.

La candidature de Mmes Salzard et Baeza, présentant le « jardin gourmand du groupe scolaire » en coopération avec l'école et la mairie, a obtenu la très honorable 4^{ème} place ! Une belle récompense qui nous encourage à poursuivre encore et toujours cette action mêlant développement durable et entraide.

Mmes Salzard et Baeza ont ainsi pu offrir au groupe scolaire les récompenses qui leur ont été personnellement adressées en tant qu'instigatrices de cette participation au concours : des diplômes, une plaque, un ouvrage éco-citoyen et des bons d'achats d'une valeur totale de 200 euros qui permettront de poursuivre notre mission éco-citoyenne !

« Culture Commune et Communauté de Cultures »



Ainsi s'intitule notre projet d'école depuis la rentrée 2015. Il fait suite au travail de longue haleine que nous menons depuis 5 ans sur la citoyenneté et le vivre ensemble. 3 années pour mieux se connaître et mieux se comprendre... 3 années pour prendre conscience que toutes les cultures se croisent et échangent... et que la culture française est multiple et riche de ses interactions !

Ainsi, partie visible de l'iceberg, nous avons emmené tous les élèves de groupe scolaire dans 5 voyages virtuels aux 5 coins du globe ! Maroc, Canada, Chine, Caraïbes et Chili...

5 superbes journées ! 5 expériences très intéressantes ! 5 temps forts où de plus en plus d'adultes se sont pris au jeu pour nous accompagner dans ce projet un peu fou ! Un grand merci à eux... et puisqu'on est fous, on repart de plus belle cette année ! 4 destinations européennes avec un premier « voyage » au Portugal, le jeudi 13 octobre.



> Voyage à Nemours et sa région



Le canal du Loing

Le canal du Loing est un canal construit au XVIII^e siècle dans les départements du Loiret et de Seine-et-Marne qui assurait à l'origine la jonction entre le bassin fluvial de la Loire et celui de la Seine.

Au début du XVIII^e siècle, le duc d'Orléans demande la réalisation d'un canal le long du Loing. En effet, la circulation des bateaux descendant cette rivière affluent de la Seine pour approvisionner Paris et sa région, est gênée par son cours comportant des pertuis dangereux. Louis XV donne son accord et les travaux débuteront en 1720. A la révolution, les canaux sont saisis par les créanciers du duc d'Orléans. En 1809, la Compagnie des canaux d'Orléans et du Loing est fondée pour gérer les deux canaux.

L'Etat, qui est devenu propriétaire du canal en 1861 réalise des travaux d'élargissement ce qui va permettre aux péniches de plus grande taille de circuler sur le canal.



Le chateau de Nemours

Le château de Nemours, situé dans la ville du même nom est une forteresse bâtie au XII^e siècle sur la rive gauche du Loing. Contrairement aux châteaux construits à la même époque, il a échappé au démantèlement par la royauté grâce à la relation privilégiée des seigneurs et de Nemours avec celle-ci. Transformé en Château - Musée beaux-arts en 1903, il abrite une riche collection de plus de 20 000 œuvres (estampes, dessins, peintures et sculptures).



HISTORIQUE

Les premières pierres de l'édifice ont été posées vers 1120 par Orson sur la rive gauche du Loing. Le château ne connaîtra que très peu de modifications malgré la succession de propriétaires. Seul Jacques d'Armagnac fera percer des fenêtres à meneau pour rendre le donjon plus agréable à vivre. Au milieu du XVII^e siècle, le lieutenant du duc d'Orléans changera l'entrée du château pour l'ouvrir sur la cour d'honneur et son perron monumental. Le château est composé d'un donjon ceinturé de quatre tours rondes et d'une tour de guet carrée de 28 mètres de haut, qui veille sur la vallée du Loing. La cour d'honneur est entourée de maisons qui constituent le cœur du patrimoine historique de la ville. De nombreuses expositions se sont succédées dans le château musée faisant sa réputation. L'exposition actuelle intitulée « Au féminin » présente près de 150 œuvres autour de la représentation féminine entre 1850 et 1914 : peintures, sculptures, dessins et photographies.

La chocolaterie « Des Lis Chocolat »

C'est en 1987 qu'est créée la chocolaterie « Des Lis Chocolat ». Cette chocolaterie est membre de la Confédération des Chocolatiers Artisans et s'efforce de travailler avec des producteurs locaux (miel du Gâtinais, sucre de Souppes-sur-Loing). En 1995, la chocolaterie a repris la fabrication des spécialités au coquelicot à partir de pétales cueillis à la main dans le canton de Nemours.

Le bonbon au coquelicot qui est devenu une confiserie connue dans toute la France, est né à Nemours vers 1850 et créé par Monsieur Desserey. De cet arôme sont nées plusieurs spécialités : la liqueur de coquelicot, le sirop, le vinaigre, la limonade, les biscuits.





Les vertus du coquelicot : Le coquelicot est une plante pectorale. Et comme tous les pavots, le coquelicot a des effets narcotiques dus aux alcaloïdes qu'il contient. En phytothérapie, on utilise ses pétales séchés pour faire des tisanes. Ses effets apaisants se font sentir aussi bien chez les enfants que les adultes et les vieillards. Le coquelicot procure le sommeil aux enfants nerveux. Il fut longtemps appelé « l'opium inoffensif du peuple ».

Ses bienfaits sont utilisés en pharmacie traditionnelle pour calmer la toux et la nervosité ; combattre l'insomnie ; favoriser l'expectoration ; calmer les maux de ventre des enfants ; soulager les abcès dentaires et les maux des yeux.

Petite recette :

Le sirop de coquelicot est une préparation médicamenteuse bien connue, mais aussi une gourmandise que vous utilisez pour aromatiser salades de fruits, fromages blancs, yaourts et boissons.

Récoltez 400g de pétales, jetez-les dans un litre d'eau bouillante et laissez infuser hors du feu 10 minutes. Filtrez puis ajouter le même poids de sucre et portez à nouveau à ébullition.

Laissez cuire 3 minutes à feu doux et versez dans des bouteilles ébouillantées. Fermez aussitôt.



Compte-rendu du voyage

Un départ dès potron-minet nous a fait découvrir à l'arrivée à l'embarcadère de Moncourt-Fromonville, le canal sous la brume ! Un magnifique spectacle ! Mais à peine installés dans la péniche, le soleil se lève pour nous laisser découvrir un canal aux berges superbement entretenues. Pour commencer en douceur cette journée, un café (ou thé, ou tisane) avec viennoiseries nous est offert, de quoi calmer les estomacs à peine remplis par les nounours et bonbons distribués par Francis et Robert.

Petit parcours sur les eaux tranquilles du canal jusqu'à Nemours avec les commentaires de la Marinière. Ah surprise ! Un héron cendré se permet de prendre lui aussi son petit-déjeuner sous nos yeux ébahis.



De retour à l'embarcadère, nous voilà partis direction Nemours avec la visite du Château-Musée. Dans la cour intérieure, nous sommes partagés en deux groupes avec les commentaires pédagogiques des deux guides. Et nous profitons de l'exposition « au Féminin ».

Il est temps de reprendre le car pour Epizy, dans un petit restaurant au bord du canal. Avec ces températures clémentes, nous nous retrouvons installés sous une tonnelle bien au frais. Un musicien (mais on le connaît ce monsieur habitué des animations FNACA à Brières-les-Scellés) nous propose des airs tout doux accompagné au saxo par Jean-Claude, l'organisateur du voyage. Quelques couples se lancent sur une piste improvisée. La journée se poursuit avec un arrêt à la Chocolaterie Des Lis Chocolat. Une jeune femme passionnée par son métier présente les spécialités de la Maison avec dégustation. Passage inévitable dans le magasin de vente où chacun s'est laissé tenter par tous ces produits alléchants : le chocolat est bon pour la santé !!!



Un petit détour à Barbizon, petit village plein de charme. Direction le Musée de l'Ecole de Barbizon : en plus de magnifiques tableaux de peintres connus (Jules Coignet, Jean-François Millet, Diaz de la Pena), d'autres moins connus tout aussi remarquables et même des tableaux non signés qui possèdent leurs charmes. Le site abrite aussi des meubles décorés ainsi que des graffitis laissés sur les murs des chambres par les créateurs eux-mêmes. Ensuite, chacun a pu flâner dans les rues, entrer dans la multitude de petits musées ou tout simplement se désaltérer ou savourer une glace à la terrasse d'un café. La fraîcheur du car garé à l'ombre des arbres fut bien appréciée pour le retour.

Et Jacqueline nous a fait perdre la notion du temps avec des petites histoires mignonnettes ou coquines !!!

G. Stroschinski





Journée de la créativité artistique

Le Dimanche 18 septembre, les habitants de Brières-les-Scellés étaient invités à présenter leurs créations à la salle polyvalente Emile BESSON.

Une quinzaine d'exposants ont répondu à l'appel, tant et si bien que l'espace était rempli par des œuvres diverses et variées, il y en avait pour tous les goûts : tableaux bien sûr, mais aussi maquettes, broderies, tricots, peintures sur céramique et sur soie, poteries, sculptures, compositions florales, tableaux en relief, bandes dessinées, etc....

Un savoir faire dans des domaines très variés que ces passionnés ont voulu partager et qu'il aurait été bien dommage de ne pas présenter aux Briolins, mais aussi à tous les visiteurs venus de l'extérieur pour l'occasion.

Un tableau blanc laissé à la disposition de tous a également permis à chacun de laisser une trace de son passage durant la journée.



Merci à tous ces exposants qui ont fait de cette journée une réussite :

DUBOCQ Jean-Pierre	GODARD Joëlle
GUERIN Jacqueline	GUERIN Nadine
JOUARD Bernard	JUSSOT Marie-Christine
LAMBESSEUR Elisabeth	LAPORTE Camille
LARCHER Claudine	LESCANNE Charlette
MALON Mireille	MARECHAL Karina
ROUSSIN Philippe	PISCONE Caroline
STOIA Pascale	

Comment en cette belle journée ne pas rendre hommage à un artiste Briolin qui nous a quitté ! Camille qui elle-même présentait son travail a tenu à exposer quelques œuvres de Monsieur Georges LAPORTE son grand Père. Camille n'est pas juste une artiste, elle a aussi un grand CŒUR !
Merci à toi.

S. Jouard



Journée du patrimoine

Comment ne pas associer, l'art, la culture et le patrimoine ?

Durant ce même week end des 17 et 18 septembre, les membres de l'association St Quentin, ont accueilli les visiteurs venus nombreux, pour découvrir ou redécouvrir notre colombier récemment restauré ainsi que notre église.

L'association St Quentin a pour mission de veiller à la protection et la sauvegarde de notre patrimoine local.



Chacun des membres, très attaché tant aux traditions culturelles de notre pays qu'aux édifices s'y rapportant s'investit pour permettre aux plus jeunes de découvrir notre histoire.

« Celui qui ne sait pas d'où il vient ne peut savoir où il va. »

Antonio Gramsci



Comme chaque année l'équipe du Comité des fêtes s'est retrouvé le 1^{er} octobre pour préparer cette soirée attendue par nombre de Briolins !

Un groupe affairé au nettoyage des coquillages, dans la bonne humeur avec Serge en contrôleur des opérations. En cuisine, il faut faire revenir les oignons (10 kg), faire ouvrir les moules, préparer tous les ingrédients qui feront la sauce pour régaler les papilles des convives. Une autre équipe installe les tables, les chaises et finit par le nappage.

Les premiers invités arrivent, vite préparer les amuses bouche et l'apéro. Il faut passer aux choses sérieuses, les effluves provenant de la cuisine incitent les participants venus nombreux, à prendre place autour de la table, pour partager ce moment de convivialité.



Vivons avec notre village !

Les diverses manifestations organisées par les associations locales, prennent tout leur sens par une participation massive des habitants de la commune. Sans ces moments de partage et d'échange, la vie elle-même n'a plus de sens ! **Alors tous ensemble faisons en sorte que Brières soit un petit coin de campagne vivant et animé.**

Vous pouvez aussi rejoindre les bénévoles, pour apporter votre contribution et participer activement à la vie locale. Etre bénévole, c'est donner un peu de son temps personnel au profit de la collectivité. Par vos actes et votre engagement, vous permettez la réalisation de projets en faveur de tous. En retour, pas d'argent pas de gloire, juste le plaisir de vivre des moments forts, des instants de bonheur partagés.

Vous pourrez aussi comme il m'est arrivé, vous retrouver autour d'une table, accompagné de personnes dont le mode de vie, la culture sont totalement opposés au votre, mais avec qui vous allez prendre beaucoup de plaisir à œuvrer pour atteindre un objectif commun. Etre bénévole, c'est tout ça et plus encore !

Francis TEYCHINÉ

Au travers de ces quelques mots, je tiens à remercier nos fidèles qui chaque année se joignent à nous, mais aussi les nouveaux venus qui ont pu ainsi découvrir que Brières n'est pas juste « une commune dortoir », mais bien un village où il fait bon vivre. La soirée terminée, il faut ranger. Ce moment est aussi source de bonne humeur, certains en profitent même pour danser autour de la table ! (Preuve en image). Il me reste à remercier tous les bénévoles du comité des fêtes, pour leur implication dans la vie de notre village tout au long de l'année.



> Les BrioFolies, première édition, premier succès

Festival



Réunir les générations et les horizons, inviter la culture au cœur de la nature, investir ensemble un lieu magnifique mais un peu oublié pour faire (re)découvrir aux jeunes et moins jeunes les valeurs qui nous sont chères et que nous partageons : le goût de la fête et de la convivialité, la solidarité, le partage, l'ouverture d'esprit...

Une journée aux BrioFolies

La journée du samedi 7 mai a commencé sous un ciel légèrement nuageux, mais les premiers arrivants de la fin de matinée nous ont apporté un magnifique soleil, et ont pu profiter du stand restauration et de son délicieux barbecue.

En début d'après-midi, de nombreuses familles sont arrivées pour profiter des structures gonflables, des manèges ainsi que des jeux anciens qui ont eu un succès fou (Fabrication locale, « fabrication by Sylvie et Bernard »). La nef de bambous a autant suscité de questions que d'admiration. Bravo à l'association Co'Errance qui a su impliquer les enfants à la décoration de la structure.

Au fur et à mesure que se remplissait le site, les expositions de dessins, BD, bijoux, environnement, simulateur de vol,... faisaient également le plein.

Puis, ont commencé à résonner les Percussions de Sufu Africa. Les enfants et adultes qui participaient à leur ateliers ont pu laisser parler leur groove !



Les concerts des BrioFolies

Big up aux artistes qui nous ont fait voyager, rêver, chanter et danser tout au long du festival, et aux techniciens qui les ont accompagnés :

- **les Percuterreux de la Beauce** et leur samba ensoleillé
- **Lily & Co** et leur apéro-concert pétillant et décalé
- **Yodha Wan** et leurs reprises rock vitaminées
- **Chernobilly Boogie** qui nous a irradiés avec son mutant boogie endiablé
- **NoFlipe** qui nous a fait jumper avec son fatfuzz survolté
- **Dagyde** qui a clôturé cette belle soirée devant les derniers survivants avec son rock enragé

De belles découvertes, de belles rencontres, de la bonne musique, des sourires, des courbatures et des étoiles dans les yeux... Merci merci merci !!!

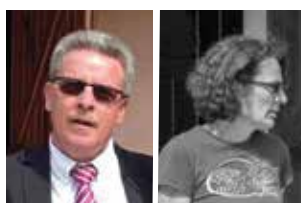




Et comme on dit chez les copains de No-H qui nous ont prêté leur chanteur pour assurer avec brio (et folie) la régie générale du festival : « La musique sauvera le monde ! »

L'organisation des BrioFolies

Quelques mots sur l'organisation, gérée de main de maître par Marie Leroy (association 3MTS), Francis Teychiné (comité des fêtes de Brières) ainsi que Jérôme Marquet, régisseur général.



La première édition des BrioFolies a dépassé nos espérances, par le nombre de participants, la qualité des concerts, et l'investissement de l'équipe d'organisation et des bénévoles.

Quelques chiffres sur les BrioFolies

- Plus de 500 participants (453 entrées payantes)
- 5 concerts
- 550 sandwiches et crêpes
- 711 boissons (sans compter les bénévoles;-))
- 3 pansements à l'infirmerie
- 319 personnes qui ont aimé la page Facebook et plus de 5000 personnes touchées

Les bénévoles

Ce n'est pas moins de 30 bénévoles qui ont participé à l'organisation des BrioFolies. Voici quelques exemples des tâches qu'ils ont eu à effectuer :

- Transport, montage et démontage de la scène et de 8 barnums
- Les repas midi et soir pour l'organisation et les bénévoles
- Mise en place de la décoration des loges des artistes
- Billetterie, surveillance de l'accès au site (parking)
- Restauration sandwich barbecue frites crêpes et bar
- Infirmerie, merci à notre infirmier préféré, Jean-Philippe

Mais ce qui ne peut être décrit dans cet article, c'est l'ambiance qui a régné durant ces 4 jours un mélange subtil de travail, de bienveillance, de fatigue, de rigolade, de soleil, de repas, d'échanges, de partages, de rencontres, d'optimisme...

En conclusion, les BrioFolies 2016 sont terminées, vivement l'édition 2017 !



La seule véritable façon de connaître et comprendre cette ambiance c'est de participer un jour à un festival en tant que bénévole. Cette première expérience laisse présager qu'il y ait une deuxième édition des BrioFolies... Alors à bon entendeur salut !

Remerciement spécial

Même si nous n'avons pas la place pour remercier tous les bénévoles, la mairie de Brières a souhaité mettre en avant l'investissement des jeunes de la commune à savoir Florent, Axel, Clément, Camille, Arnaud, Benoît...

Les structures gonflables et manèges

N'oublions pas nos collègues des structures gonflables et manèges qui, malgré de petits soucis d'alimentation électrique, ont amusé un nombre record d'enfants.

Les partenaires des BrioFolies

Enfin, comme rien n'est possible sans le soutien des entreprises et organismes, nous remercions chaleureusement tous les partenaires des BrioFolies qui nous ont suivis dans cette aventure : La mairie de Brières-les-Scellés, la communauté d'agglomération de l'Etampois Sud Essonne, les assurances MMA, les travaux publics de Soisy, le CIC, le salon de coiffure CREA'TIFS, les assurances Aviva, la ville d'Etampes, Orpheopolis, Agencement Concept Bois de Brières, Benalu, le fleuriste Nedellec, l'agence immobilière ERA d'Etampes, les architectes Eric Laporte et Catherine Guihou de Brières.





Depuis janvier 2016, le conseil d'administration est composé des membres suivants :

- Philippe ROUSSIN, Président
- Daniel ROUSSEAU, Vice-Président
- Claudine MACE, Trésorière
- Maryse DAVID, Secrétaire
- Claude TAVET est notre président d'honneur
- Serge KOUSSOU, membre d'honneur.

Au travers de ces quelques lignes, vous allez retrouver les différentes sorties effectuées depuis le début de l'année, si vous souhaitez vous joindre à nous retrouvez les coordonnées sur le site internet de Brières les Scellés.

Voici quelques photos témoignant de notre activité sportive durant le premier semestre 2016...

Une Journée en forêt d'Orléans, le 31 Mars 2016. Nous devions partir nombreux mais finalement ce ne sont que 22 marcheurs et marcheuses téméraires qui ont affronté le déluge d'eau qui s'est abattu en forêt d'Orléans. Trem-pés jusqu'aux os, ils ont rejoint le reste des candidats à cette journée festive, pas courageux mais gourmand (!!!), au restaurant à Chilleurs aux Bois, où nous attendait sa spécialité réputée : « la tête de veau ».



21 avril 2016 - Bruyères le Chatel

28 avril 2016 - Rando départ Les Granges le Roi

5 MAI 2016 - Parcours de rando au départ de St Sulpice de Favieres

Randonnée à la journée le 12 mai 2016 au départ de Clairefontaine (Yvelines) autour du château de Rambouillet qui malheureusement était totalement masqué par des échafaudages. On y retournera l'année prochaine, le monument sera plus visible et plus beau ! 30 km ce jour-là... aïe, aïe, il ne fallait pas garder les deux pieds dans le même sabot !

Juillet - Août 2016

Entre pluie et soleil pendant ces mois d'été. Un grand merci à nos coaches occasionnels qui ont accepté de nous guider sur les chemins de notre région en l'absence de Daniel, au gré de la présence des uns et des autres.

Randonnée de 25 km le 15 septembre 2016 au départ de St Arnoult en Yvelines. Passage en forêt et pique nique à Rochefort en Yvelines. Magnifiques paysages de la haute vallée de Chevreuse.

C'est la rentrée : le 19 septembre, les différents groupes de marcheurs se sont retrouvés comme tous les deux mois pour une marche commune. Lieu de rendez vous : Brières-les-Scellés, pour Souzy la Briche dans la joie, la bonne humeur...

M. David

Restauration d'un objet d'art

Le 5 septembre 2016, la statue classée « La Vierge à l'Enfant » a quitté l'Eglise de Brières-les-Scellés pour un séjour de plusieurs mois à Montreuil dans l'atelier de Maÿlis de Gorostarzu, restauratrice de statues et œuvres d'art.

En effet, lors du récolement* de l'Eglise Saint-Quentin effectué en 2010, la conservatrice des antiquités et objets d'art de l'Essonne avait fait le constat d'état suivant : couche picturale très écaillée sur toute sa surface ; éléments de la couronne manquants, fixation sur socle imparfaite ; à nettoyer et à restaurer.

*Opération consistant à dénombrer un ensemble d'objets répertoriés dans un inventaire.

Une consultation menée en 2015 et 2016 par l'Association Saint-Quentin a abouti au choix de l'entreprise citée plus haut pour un montant de 12 720 €.

Une subvention de 40 % pourrait être accordée par le Ministère de la Culture sur le devis H.T. Quant à l'Association Saint-Quentin, elle participera au projet à hauteur de 6 000 €.

Après la sauvegarde remarquable du Colombier, la Commune de Brières-les-Scellés va contribuer à rendre à la statue « La Vierge à l'Enfant » toute sa beauté avec une nouvelle polychromie.

P. Lescanne





La « Roulotte à Fleurs » s'est arrêtée à Brières les Scellés

Le Briolin a rencontré Karina Maréchal, créatrice de « La Roulotte à Fleurs », dans son atelier situé à Brières les Scellés.

Comment êtes-vous devenu fleuriste ?

Après avoir travaillé dans l'assistance téléphonique et dans le management, c'est l'appel des fleurs qui a été le plus fort ! J'ai suivi une formation à l'Ecole des Fleuristes de Paris où j'ai obtenu mon diplôme en 2014. Ensuite je me suis perfectionnée en travaillant auprès d'artisans fleuristes traditionnels. Enfin, comme j'avais de nouvelles idées que je voulais développer, j'ai décidé de créer ma propre entreprise début 2016.

Justement, que propose la « Roulotte à Fleurs » ?

La Roulotte à Fleurs est née d'une idée originale et simple, à savoir : offrir un bouquet artisanal composé de fleurs fraîches de saison avec les conseils d'un professionnel de proximité, mais

sans avoir à se déplacer. Je propose donc à mes clients des bouquets de saison, uniques, sur commande, avec toutes les fleurs qu'ils souhaitent. Le fait de passer commande en avance permet d'avoir un approvisionnement à la carte auprès des producteurs et garantit un maximum de fraîcheur au niveau des végétaux.

Qui réalise les bouquets ?

Bouquets, arrangements floraux, compositions de plantes sont préparés avec soin dans mon atelier situé à Brières les Scellés, à partir de fleurs fraîches et plantes achetées, selon les besoins, auprès des meilleurs producteurs régionaux et intervenants du marché de Rungis.

Comment se déroule une commande ?

Le principe est simple, pas besoin de vous déplacer, vous me contactez quelques jours à l'avance (au moins 24h pour les urgences) par téléphone, par email ou via ma page Facebook « La Roulotte à Fleurs ». Vous me faites part de vos besoins (type de composition, style, couleurs, prix etc...), je vous envoie la confirmation de la commande par mail, je me fournis en végétaux frais suivant la commande et je réalise la composition le jour même de la livraison. Vous êtes livrés à l'heure et à l'adresse que vous m'avez indiquée lors de la commande.

Les prix sont équivalents à ceux du commerce, le service de proximité en plus ! Les livraisons sont offertes dans un rayon de 10 km autour de Brières les Scellés et facturées au-delà suivant la distance parcourue. Le paiement de la commande s'effectue par carte bancaire, Paypal, chèque ou espèces lors de la commande.

Que proposez-vous d'autre ?

Je propose également des **réalisations spéciales pour tout type d'événements**, des plus classiques aux plus originaux : naissance, anniversaire, décoration florale de mariage, enterrement de vie de jeune fille, baby shower party, etc...). Je suis aux côtés de mes clients pour les conseiller, les accompagner dans leur projet et personnaliser leur décoration florale afin que leur événement soit un vrai succès. Récemment, j'ai réalisé la décoration florale d'un mariage de 250 personnes avec plus de 1200 fleurs pour la composition de buffets extérieurs, d'une arche florale, décoration de la salle et des tables ainsi que la composition du bouquet de la mariée, boutonnières, couronnes de fleurs, voiture, ...

Je propose également des **ateliers d'art floral** à Brières les Scellés ou à domicile pour faire découvrir le savoir-faire artisanal et partager d'agréables moments. Lors de ces ateliers, on apprend à libérer sa créativité, à associer les couleurs, mais aussi de vraies techniques et astuces, le tout dans une ambiance très conviviale. Et enfin, chacun aura la fierté de repartir avec sa propre création (composition, centre de table, bouquet, ...). Bref, un vrai moment de plaisir et de partage.

L'atelier dure environ 2 heures, les fleurs, le matériel et les accessoires sont fournis. Les ateliers sont aussi accessibles aux enfants pour une prestation d'animation, par exemple un anniversaire ou pour passer un mercredi après-midi récréatif et créatif. Les créations sont adaptées à leur âge et à leur niveau.

La prochaine session d'ateliers se déroulera courant décembre et sera sur le **thème des fêtes de fin d'année** avec l'élaboration de jolis centres de tables festifs. Le lieu et la date sont communiqués sur Facebook.

H. Trousseau

Pour contacter la « Roulotte à Fleurs »

- Page Facebook « la Roulotte à Fleurs »
- Email : laroulotteafleurs@gmail.com
- Téléphone : 06 86 77 27 39
du Mardi au Dimanche de 9H à 19H
- Un site internet est en cours de création et sera actif d'ici à la fin de l'année 2016

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2017

La loi du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, a modifié en profondeur les méthodes de recensement.

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Les communes de moins de 10 000 habitants continuent d'être recensées exhaustivement, comme lors des précédents recensements mais une fois tous les 5 ans au lieu de tous les 8 ou 9 ans.

C'est une enquête qui a une réelle importance car c'est un véritable outil pour les élus.

Les chiffres d'aujourd'hui sont pour construire demain.

Cette année, le recensement se déroule...

Du jeudi 19 janvier au samedi 18 février 2017

Un acte simple, un geste civique utile à tous !

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous pour vous recenser.

Nous vous présentons vos deux agents recenseurs, ainsi que l'agent coordinateur, pour votre commune :



Jacqueline GUÉRIN
Agents recenseurs



Arlette HODOUL



Nadège SANTO
Coordonnateur Communale

À QUOI ÇA SERT ?

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Connaître la population française

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Cela sert aussi à définir les moyens de fonctionnement des communes

- De ces chiffres découle la participation de l'État au budget de la commune : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.
- Du nombre d'habitants, dépendent le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Le recensement aide : à cibler les besoins en logements, à mieux connaître pour les entreprises leurs clients, à mieux répondre que pour les associations aux besoins de la population...

Avant la collecte

Votre commune recrute les agents recenseurs.

L'Insee participe à leur formation et constitue le répertoire d'adresses à recenser. Les agents recenseurs effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage.

Pendant la collecte

Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site **le-recensement-et-moi.fr**. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer. **Votre commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.**

Après la collecte

Le maire de votre commune signe le récapitulatif de l'enquête. Votre commune envoie les questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee, les réponses par internet arrivent directement. L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.

Le recensement est sûr : vos informations personnelles sont protégées

- Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.
- Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.
- Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

F. Teychiné



L'ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE

DELEGATION 91

RECHERCHE DES BENEVOLES

ACCOMPAGNEMENT
SORTIES LOISIRS

ANIMATION D'ATELIERS
DE LOISIRS

CHAUFFEURS

DEVELOPPEMENT PARTENARIAT
COMMUNICATION

SENSIBILISATION

ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE - DELEGATION 91

14 rue Antonio Vivaldi
91280 Saint-Pierre-du-Perray

Téléphone : 01 60 78 06 63
Mail : dd.91@apf.asso.fr

